

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 1 octobre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai  
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procurat  
ion(s) : Monsieur Philippe MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER

**N° CP/2018/280 - 44020 - Soutien aux activités socio-éducatives**  
**Proposition d'attribution d'une subvention de fonctionnement**  
**au centre socio-culturel du Fossé des Treize à STRASBOURG**  
**pour l'accueil au service de restauration et l'accompagnement**  
**durant la pause méridienne des élèves demi-pensionnaires du**  
**collège Foch**

La Commission Permanente du Conseil départemental, statuant sur délégation et sur proposition de son président, décide :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement au centre socio-culturel du Fossé des Treize, d'un montant de 22 000 €, pour l'accompagnement des élèves demi-pensionnaires du collège Foch à Strasbourg, durant la pause méridienne ;
- d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure avec le centre socioculturel du fossé des Treize, pour l'accompagnement des élèves demi-pensionnaires du collège Foch à Strasbourg, durant la pause méridienne, annexé à la présente délibération ;
- d'autoriser son président à signer le projet de convention joint à la présente délibération.

**Non participation au vote :** Madame Françoise PFERSDORFF

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

